



Destinataires

Gouvernements cantonaux

Berne, le 31 mars 2021

Révision de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN) en tant que contre-projet indirect à l'initiative populaire « Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité) » : ouverture de la procédure de consultation

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Le 31 mars 2021, le Conseil fédéral a chargé le DETEC de consulter les cantons, les partis politiques, les associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national, les associations faîtières de l'économie qui œuvrent au niveau national et les autres milieux intéressés sur le projet de la révision de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN) en tant que contre-projet indirect à l'initiative populaire « Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité) ».

Le délai imparti à la consultation court jusqu'au 09 juillet 2021.

L'initiative populaire « Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité) » vise à renforcer la protection de la diversité des espèces et à garantir sa préservation à long terme. Elle veut par ailleurs améliorer la protection du paysage et encourager la culture du bâti. L'Initiative biodiversité demande en substance à affecter davantage de surfaces à la protection de la nature et davantage de moyens financiers à la conservation de la diversité naturelle. Si le Conseil fédéral partage fondamentalement les préoccupations des auteurs, il est toutefois d'avis que l'initiative va trop loin et il entend donc s'y opposer. Il a donc décidé d'élaborer un contre-projet indirect dont l'objectif est de veiller à ce que suffisamment d'aires de protection de la nature soient créées à l'échelle nationale.

Le projet et le dossier mis en consultation sont disponibles à l'adresse Internet
www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html.



Conformément à la loi sur l'égalité pour les handicapés (RS 151.3), nous nous efforçons de publier des documents accessibles à tous. Aussi, nous vous saurions gré de nous faire parvenir dans la mesure du possible votre avis sous forme électronique (**prière de joindre une version Word en plus d'une version PDF**) à l'adresse suivante, dans la limite du délai imparti :

Franziska.Humair@bafu.admin.ch

Mme Franziska Humair (tél. +41 58 463 33 66, Franziska.Humair@bafu.admin.ch) se tient à votre disposition pour toute question ou information complémentaire.

Vous remerciant par avance pour votre prise de position, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication DETEC

Simonetta Sommaruga